

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE
DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS

XII^e Volume.
N^o 3. — Mars 1887.

EXTRAITS DU RÈGLEMENT

ART. 1. — La Société admet dans son sein les personnes étrangères à sa circonscription.

ART. 9. — Tous les Sociétaires reçoivent le Bulletin mensuel.

ART. 11. — Les Membres titulaires et les Dames patronnesses paient une cotisation annuelle de 10 fr.

ART. 12. — Toute personne désirant faire partie de la Société en qualité de Membre titulaire ou de Dame patronnesse devra en faire la demande au Président d'une Section, cette demande contenant déclaration d'élection de domicile à Senlis.

ART. 15. — Tout Membre qui voudra cesser de faire partie de la Société devra donner sa démission *par écrit* au Président de sa Section, assez à temps pour qu'elle parvienne au Bureau général avant le 31 Décembre. — Passé ce délai, la cotisation serait due pour la nouvelle année. (*Le refus du Bulletin ne constitue pas une démission*).

Les Sociétaires qui ne recevraient pas régulièrement le Bulletin, ou qui changeraient d'adresse, sont priés d'en informer le Secrétaire-Général.

Les Réunions générales de la Société ont lieu le premier dimanche de chaque mois, à 2 heures, et celles du Conseil d'administration le dernier dimanche, à 3 heures, dans une des Salles de l'ancienne Ecole des Frères.

SENLIS
IMPRIMERIE ERNEST PAYEN
9-11, place de l'Hôtel-de-Ville, 9-11

1887

MEMBRES PERPÉTUELS

M^{me} de Vatry. — M^{me} Corbin. — M. de Vatry. — M. Thirion. — M. Vernois. — M. de Maintenant. — M. Minguet. — M. Cagny. — M. Deshais. — M. Cossin. — M. Desachy (Charles). — M. le baron de Condé. — M. Brustlé. — M. Jannin. — M. Lemaire (de Nanteuil). — M. Froment (de Saint-Firmin). — M. de Maricourt. — M. Picard (de Crépy). — M. Brochon. — M. Perpette. — M. Bruiet. — M. Am. de Caix de Saint-Aymour. — M. Corbin. — M. Thiénard. — M. Odent. — M. Frémy. — M. le baron Seillière. — M. Bourbonneux. — M. Sebert. — M. Vinet. — M. le baron de Saint-Marc. — M. le comte Amelot. — M. Drivière. — M. Guérard.

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — Monseigneur l'Evêque de Beauvais. — M. le Sous-Préfet de Senlis. — M. le Maire de Senlis.

BUREAU HONORAIRE

M. le comte de Maricourt, *vice-président*.
M. Cossin, *secrétaire*.
M. Reusse, *conservateur du matériel*.
M. Jassemmin, *secrétaire-général*.
M. Dubarle, *jardinier-professeur*.

BUREAU GÉNÉRAL

Président.....	MM. Vernois.
Vice-Présidents.....	Thirion, Brochon et Vinet.
Secrétaire-Général.....	Delamotte.
Secrétaire-Général-Adjoint.	Cagny.
Secrétaires.....	Lebrasseur et Legras.
Trésorier.....	Drivière.
Trésorier-Adjoint.....	Noché.
Bibliothécaire-Archiviste ..	Deslandes.
Conservateur du Matériel ..	Tirlet.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Senlis : MM. Bordier. — Bougeonnier. — Simon Compiègne. — Duronssoy. — Ferraud. — Fossiez. — Guinand. — Pecquet. — Salot. — Tassin. — Delmont. — Dupuis.
La Chapelle-en-Serval : MM. E. Baudet. — Pichon.

JARDINIER-PROFESSEUR

M. Lozet.

SECTION DE LA CHAPELLE-EN-SERVAL

Président : M. E. Baudet. — Vice-Président : M. Lane.
Secrétaire : M. Rauscher. — Vice-Secrétaire : M. Dubray.
Trésorier : M. Huss.

LE GRESHAM

Compagnie Anglaise d'Assurances sur la Vie,
établie en France depuis 1854.

Propriétés françaises de la Compagnie GRESHAM :

2, rue Halévy, place de l'Opéra;

30, rue de Provence; — 8, boulevard des Capucines.

Actif : 94.408.165 francs.

*Assurances proposées à la Compagnie pendant les
trente-huit dernières années, près de :*

UN MILLIARD CINQ CENTS MILLIONS DE FRANCS

*Sommes payées par la Compagnie
depuis l'origine, 1848, jusqu'au 30 Juin 1886, près de :*

178 MILLIONS DE FRANCS

Assurances sur la vie entière, mixtes et à terme fixe.

Rentes viagères immédiates,
*aux taux de 10, 12, 15 et 17 pour cent suivant l'âge,
payables au cours dans toute l'Europe.*

Agent Général :

M. GRISON, à Creil.



Société d'Histoire et
d'Archéologie de Senlis

Notice :

SHAS



000000 010100

PHYSIOLOGIE
ET
Culture du Blé

OU PRINCIPES A SUIVRE
POUR EN DIMINUER LE PRIX DE REVIENT

PAR
Eugène RISLER,
Directeur de l'Institut agronomique,
Membre de la Société nationale d'agriculture et du Conseil supérieur
de l'Instruction publique.

Ouvrage contenant 24 figures, 1 volume petit in-16, broché, 0,50 c.
(Librairie HACHETTE et Cie, 79, boulevard St-Germain, Paris).

M. Risler vient de rendre un vrai service à tous les agriculteurs en publiant à la librairie Hachette le petit volume que nous recevons, et que tous nos cultivateurs auront bientôt entre les mains, s'ils ont souci d'augmenter leurs revenus.

Tout le monde se plaint de ne pas vendre son blé ou de le vendre mal ; et, pour remédier à cet état de choses, on demande l'établissement d'un droit sur les blés étrangers pour relever les cours. M. Risler croit qu'on obtiendra un résultat plus sûr en diminuant le prix de revient du blé, c'est-à-dire en améliorant les procédés de culture pour faire produire davantage à la terre. Mais laissons la parole à l'auteur :

« Que nos blés soient protégés par des droits d'entrée plus ou moins forts sur leurs concurrents étrangers, que cette protection soit plus ou moins efficace (et, pour ma part, je doute qu'elle puisse faire monter le prix moyen sur nos marchés de plus de 1 à 2 francs par quintal, même avec un droit de 5 francs), il faudra, dans tous les cas, que nous arrivions à faire des blés dont le prix de revient ne dépasse pas le prix de vente.

« Le pouvons-nous ? — Oui.

« Je connais des fermes où le prix de revient du blé est de plus de 25 francs par quintal, mais j'en pourrais citer également, et j'en citerai, où ce prix de revient n'est que de 14 à 15 francs. Ces dernières ont-elles un privilège spécial sous le rapport du sol et du climat ? — Non, et, du reste, si elles avaient un tel privilège, le prix ou le loyer de leurs terres serait probablement d'autant plus considérable. Le blé y coûte moins cher parce que on y emploie des procédés de culture qui fournissent des récoltes plus abondantes avec des dépenses relativement plus modérées.

« Quels sont ces procédés ?

« Je vais essayer de les décrire aussi clairement que possible, et je serai heureux si ce petit livre peut contribuer à relever chez nos agriculteurs le courage abattu par les difficultés de la crise que nous traversons.

« La science des ingénieurs en abaissant le prix des transports, a facilité la concurrence que nous font les blés étrangers. La science des agronomes doit chercher à rétablir l'équilibre, en nous apprenant à produire à meilleur marché. »

L'auteur examine successivement toutes les questions qui peuvent influer sur le prix de revient du blé, ainsi qu'on pourra s'en convaincre en lisant les titres des principaux chapitres de cet excellent ouvrage :

Le climat. — Le sol et les engrais. — Propriétés physiques des terres et développement des racines. — Place dans les assolements et cultures préparatoires du blé. — Variétés de blé. — Choix et préparation des semences. — Quantité de semence à employer par hectare. — Époque des semailles. — Profondeur des semis. — Semailles à la volée ou en lignes. — Automne et hiver. — Soins à donner au blé au printemps. — Floraison du blé. — Maturation et moisson. — Battage et produit.

En suivant les sages conseils que nous donne M. Risler, nous verrons bientôt nos greniers se remplir à bon compte, et nous n'aurons plus rien à redouter de la concurrence des blés étrangers.

PROCES-VERBAL

DE LA

Séance de la Section centrale

DU 6 MARS 1887.

PRÉSIDENTE DE M. VERNONIS.

La séance est ouverte à deux heures.

Sont déposés sur la table des apports :

Par M. PECQUET, un lot de boutures de vignes. — *Mention honorable.*

Par M. VAUDIER (Louis), un bouquet de lilas blanc. — *Mention très honorable.*

Sont admis membres de la Société :

MM. BACH, paysagiste à Chantilly.

FLEURET, jardinier à Chantilly.

LÉPINE (Jules), id.

WACHEUX, id.

M. CENDRIER, à La Chapelle-en-Serval, est présenté.

Il sera statué sur son admission à la prochaine séance.

M. le Président fait part du décès de M. Salleron, président de la Société d'horticulture de Soissons.

A l'unanimité, l'assemblée vote des compliments de condoléance à la Société de Soissons pour la perte douloureuse qu'elle vient de faire.

M. le Secrétaire-Général fait un rapport sur les travaux du Conseil d'administration, dans sa séance du 27 février dernier, et donne connaissance des expositions horticoles qui auront lieu à Paris, Valenciennes, Melun, Orléans et le Havre.

A la suite de ce rapport, l'Assemblée vote la construction immédiate d'un hangar-appentis dans le jardin de la Société.

M. Thirion, vice-président, au nom de la Commission des Concours spéciaux, propose :

XII^e VOLUME. — N^o 3. — MARS 1887.

1° Que la première Exposition trimestrielle de 1887 soit fixée au 4^{er} dimanche de mai, pour laisser à chaque sociétaire le temps de s'y préparer ;

2° De statuer sur les variétés de plantes à admettre au concours.

Après une discussion à laquelle prennent part une grande partie des membres présents, l'Assemblée prend les résolutions suivantes :

Une Exposition trimestrielle aura lieu le 4^{er} mai prochain, et deux autres à des époques qui seront ultérieurement déterminées.

L'Exposition du mois de mai comprendra :

1° Un concours de primeurs maraichères ;

2° Un concours de plantes fleuries de pleine terre ;

3° Un concours de plantes fleuries de serre tempérée ;

3° Un concours d'arbres fruitiers forcés en pots.

Chaque sociétaire aura droit à un maximum de 12 variétés de chaque espèce par concours.

L'Exposition aura lieu dans l'ancienne École communale des garçons.

A chaque concours, un certain nombre de médailles de vermeil et d'argent sera mis à la disposition du Jury.

Les dispositions ci-dessus entraînent l'abrogation de l'article 9 du règlement des Concours spéciaux.

La séance est levée à cinq heures.

DE L'HYBRIDATION

L'hybridation est une puissante opération qui permet à l'homme de modifier et de changer les plantes à peu près selon son gré.

En terme de botanique, on a donné le nom d'hybride aux végétaux issus de graines produites par une plante, dont le

ovaire a été fécondé par le pollen d'une autre plante, c'est-à-dire par une fécondation croisée. Les individus ainsi obtenus se nomment aussi mulets végétaux, participant comme les mulets animaux aux caractères des père et mère qui les ont produits.

Pour pouvoir féconder une plante par une autre, il est nécessaire qu'il y ait de l'affinité entre elles, et pour cela qu'elles appartiennent à la même famille.

On a remarqué que l'hybridation est d'autant plus facile que les deux sujets, mâle et femelle, appartiennent à la même espèce, quoique formant deux variétés bien distinctes.

Elle devient plus difficile cependant, quoique encore possible, parmi les espèces entre elles, lorsqu'elles appartiennent au même genre. On trouve de grandes différences à cet égard entre les genres, dont les uns permettent très facilement des unions entre leurs espèces respectives, tandis qu'il en est d'autres dont l'alliance est toujours un fait assez rare.

Les espèces de genres différents dans la même famille ne se fécondent entre elles que très rarement. Cependant il existe des exemples de ces sortes d'hybridation.

Enfin, quand la parenté disparaît complètement, la fécondation n'est plus possible.

Ainsi pour pouvoir mettre en pratique l'hybridation avec l'espoir de résultat, il est bon d'être pénétré que le pollen d'un œillet de Chine n'est pas apte à féconder le stigmate d'un bégonia, attendu que le premier appartient à la famille des caryophyllées, le second à celle des bégoniacées, que, par conséquent, il n'y a plus d'analogie entre les individus.

Tout ceci nous a été démontré par des savants connaisseurs qui ont étudié et pénétré certains actes mystérieux de la vie végétale. Leurs incessantes recherches, leurs constantes observations, les ont amenés à nous faire connaître toutes les parties extérieures et intérieures qui constituent la plante ; ceci dit, et pour poursuivre notre sujet, nous ferons l'étude

de la fleur et des organes qui la composent, afin de pouvoir en toute connaissance de cause faire l'application de l'hybridation. (A suivre). C. L.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

Culture des Patates. — Bien que la culture des Patates ait été publiée dans ce journal, je crois utile de faire connaître un mode de culture que pratique avec le plus grand succès M. Tabernat, jardinier de M^{me} la duchesse de Galiéra, à Clamart.

Cette culture étant facile et peu coûteuse, nul doute que les lecteurs de ce journal voudront bien mettre en pratique la méthode que je vais décrire, les assurant à l'avance que, comme M. Tabernat, ils en obtiendront les meilleurs résultats.

Comme chacun le sait, la partie comestible de la Patate consiste en de faux tubercules qui ne sont autres que les racines renflées dont quelques-unes peuvent atteindre plusieurs kilog. Cette plante étant vigoureuse, ses racines s'allongent considérablement et d'autant qu'elles trouvent plus de nourriture, aussi n'est-il pas surprenant d'en trouver de 3 à 4 mètres de longueur, et ne produisant qu'un chapelet de petits tubercules, la sève ayant été dépensée au profit de l'élongation des racines et par conséquent au détriment des renflements ou tubercules. Tel est donc le résultat que généralement on obtient par la culture sur couche où les racines vont plonger dans la masse de fumier réduit en terreau.

La base de la méthode de culture que je vais indiquer, et telle que je l'ai pratiquée avec M. Tabernat, a pour but principal d'empêcher le développement démesuré des racines, et de forcer la sève à se concentrer en de nombreux et volumineux renflements; voici maintenant en quoi consiste cette méthode.

Après s'être assuré de jeunes plants, d'après les moyens ordinairement mis en pratique, et qui consistent à mettre en végétation sur une couche chaude (*cela vers la fin de mars*) quelques tubercules conservés à cet effet, on les recouvre de 4 à 5 centimètres de terreau; peu de temps après les tubercules entrent en végétation, et vers le 10 au 15 avril l'on commence à faire le bouturage des jeunes pousses ayant acquis une longueur suffisante (environ 9 à 12 centimètres) pour permettre de faire 2 ou 3 boutures avec chacune des pousses. Les boutures sont repiquées chacune dans un petit godet de 7 à 8 centimètres de diamètre; les godets sont ensuite enterrés sur une couche tiède et recouverts de chassis ou de cloches; enfin l'on bassine suivant les besoins, et après la reprise qui se fait rapidement, on donne de l'air pendant quelques heures de la journée; l'on augmente graduellement l'aération jusqu'à ce que les jeunes plantes supportent le grand air sans se faner.

Enfin, pour les personnes n'ayant pas la facilité de multiplier elles-mêmes les jeunes plants de Patates, ou ne possédant pas de tubercules à mettre en végétation, il leur suffira de s'adresser à une bonne maison de graines qui leur en expédiera en godet et prêt à être mis en place, c'est-à-dire du 10 au 15 mai.

PRÉPARATION DU SOL. — Après avoir choisi l'emplacement dans une partie chaude du jardin, on creuse une tranchée ayant la largeur d'un coffre à chassiss et profonde de 15 à 20 centimètres; ceci fait il s'agit de rendre le fond de cette tranchée aussi dur que possible afin d'empêcher les racines de le pénétrer; à cet effet, on le pilonne ou dame fortement, si le sol est léger on ajoutera des pierres de façon à faire un fond absolument solide, ou mieux encore on le recouvre de planches. Cette opération est la base de la méthode que je recommande; une fois terminée, on place les coffres, et l'on recouvre le fond de cette tranchée d'environ 25 centimètres d'épaisseur de terreau, et l'on met les chassiss sur les coffres.

Quelques jours après la préparation du sol comme je viens de l'indiquer, l'on procède à la plantation de la manière suivante : Après avoir tracé deux lignes dans la longueur du coffre, l'on plante 4 pieds de patates par chassis, on arrose chaque pied avec un arrosoir à petit goulot ou bec, on replace les châssis que l'on laisse fermés pendant quelques jours, et sur lesquels on étend pendant le soleil, soit des claies, soit de grandes litières.

Après quelques jours, on commence à donner un peu d'air en soulevant les châssis par le haut, graduellement on augmente l'aération, et on arrose suivant les besoins. Vers la fin de mai ou commencement de juin, les châssis sont complètement enlevés, et les arrosages seront continués jusqu'au moment où les plantes auront entièrement recouvert le sol de leurs rameaux extrêmement feuillus, et, à partir de ce moment, jusqu'à la fin de la récolte qui a lieu dans le courant ou à la fin d'octobre, il n'y a plus lieu de s'occuper des patates, sauf à rajouter un peu de terreau (sorte de buttage) autour des pieds qui se trouveront soulevés par les tubercules ; car les racines ne pouvant s'enfoncer au-dessous de la couche de terreau, force leur est de produire leur renflement dans cette mince épaisseur de terre et de rester groupés autour de chaque pied. Enfin, chacun des renflements ou tubercules vers lesquels la sève se concentre, puisque les racines ne peuvent s'allonger indéfiniment, atteint des proportions très peu ordinaires, c'est ainsi que lors de l'arrachage, les tubercules de 1 kilog. 500 à 2 kilog. ne sont pas rares.

Telle est la culture que je crois devoir recommander d'une façon toute particulière, car outre les résultats qui sont de beaucoup supérieurs à tout autre méthode, elle réalise une notable économie par la suppression des couches de fumier, qui, comme on l'a vu, sont inutiles et même nuisibles.

F. CATHELIN.

(*Journal de Vulgarisation de l'Horticulture*).

* *

Culture perfectionnée du Fraisier. — Moyen d'obtenir des fruits énormes. — Pour avoir de beaux plants de fraisiers, il faut préparer autour de la plante mère une terre bien meuble, où les *coulants* prennent racine en même temps qu'ils continuent à recevoir la nourriture de la plante qui les a produits. On aura soin que les racines puissent s'enfoncer sans obstacles ni difficultés ; on ne remuera pas la terre autour d'elles, on les laissera croître en repos, alimentées à la fois par leurs racines et la tige mère. Ce repos leur est indispensable pour acquérir une vigueur qui les mette en état de résister aux plus fortes gelées.

L'année suivante, ils seront chargés de beaux fruits et se renouvelleront encore par des rejetons aussi vigoureux.

Cette méthode facile, puisqu'elle consiste en grande partie à laisser faire la nature, amènera promptement chaque variété de fraisier à toute la perfection qu'il peut atteindre.

Voilà assurément une chose facile à faire. Mais cela ne suffit pas : pour reproduire, c'est très bien, mais pour donner de beaux fruits, il y a autre chose à faire.

Il y a nombre d'années déjà, j'obtenais des fraises *ananas* qui étaient tellement énormes que beaucoup n'entraient pas dans un verre ordinaire. Mes amis et mes voisins me questionnaient constamment, je leur donnai très volontiers de jeunes sujets, mais, malgré toutes mes instructions, ils n'obtenaient rien. Et cela se comprend : quoique on ne peut plus simples, ils ne les suivaient pas.

Pour les amateurs qui tiennent à avoir des fruits extraordinaires, voici en quoi consistait mon procédé :

Aussitôt les premiers froids venus, je soulevais pied par pied les feuilles de mes plantes et, pendant que je les tenais d'une main, je les paillais fortement de l'autre, de façon à ce qu'un petit creux restât au milieu des feuilles, mais tout en les maintenant droites. Les fortes gelées arrivant un peu plus tard, je répandais sur la planche entière une couche de paille assez épaisse pour couvrir les plantes, tout en laissant de l'air à toutes.

Puis l'hiver passé, c'est-à-dire au moment où je ne craignais plus de fortes gelées, j'enlevais paille et paillis, ainsi que toutes les feuilles mortes, et, après avoir fait un binage sérieux, en évitant d'atteindre les racines, je relevais soigneusement les feuilles vivaces et je garnissais chaque plant d'un bon terreau, toujours disposé comme le paillis, afin que le cœur du fraisier ait de l'air. Ensuite, après les avoir placés, je binais à nouveau légèrement de temps à autre, et j'arrivais à avoir des fraises énormes, quinze jours avant mes voisins, au moins, et en quantité considérable.

Mais à mes fraises de produit, que je renouvelais tous les trois ou quatre ans, je pinçais rigoureusement tout coulant qui venait à naître. Je ne laissais pousser les coulants qu'aux planches destinées à être détruites.

Que les amateurs suivent bien ce procédé et, j'en suis certain, ils me seront reconnaissants de le leur avoir enseigné.

Je donnerai à l'occasion le moyen d'avoir de beaux fruits, de bons légumes et des fleurs extraordinaires.

M. de N.

(Bulletin de la Société d'horticulture pratique du Rhône).

*
* *

Le Ver des Fruits (Note de M. CHEVALIER). — Il y a quelques mois, un de nos collègues se plaignait des dégâts causés par le ver qui ronge intérieurement les Pommes et qui, l'année dernière, n'avait pas laissé un seul fruit intact chez lui, ce qui avait eu lieu pareillement dans un grand nombre de jardins et de vergers. Notre collègue demandait si l'on connaissait un moyen de détruire cet insecte. Après une première indication, nous avons fait des recherches et aujourd'hui nous sommes en mesure de donner quelques renseignements à ce sujet.

Les arbres fruitiers ont de nombreux ennemis dès le début de la végétation. Outre les chenilles, grandes et petites, qui

dévorent les feuilles aussitôt qu'elles commencent à se développer, diverses larves attaquent les fleurs et les fruits.

Parmi ces larves, désignées vulgairement sous le nom de *Ver*, les unes rongent les boutons à fleurs avant leur éclosion et d'autres s'introduisent dans le fruit aussitôt qu'il est formé et y passent toute la saison.

Ce sont des mouches du genre *Cécydome* et de petits papillons du genre *Pyrale* qui causent ces dégâts.

Certaines espèces pondent à l'automne, à la base du bouton à fleur, un œuf qui éclôt à la fin de l'hiver et dont la larve se met à dévorer ce bouton qui ne s'épanouit pas ; il est facile de les reconnaître et de les enlever. D'autres espèces pondent au printemps dans l'ovaire de la fleur épanouie, et au moment où le fruit commence à nouer ; ce sont ces dernières qui causent le plus de dégâts, à ce point que, dans certaines années et dans certains jardins, tous les fruits sont véreux.

L'espèce la plus commune est la *Pyrale des Pommes* (*Tortrix Pomonana*), dont la chenille vit exclusivement dans les Pommes et dans les Poires. Après la fécondation, la femelle dépose un œuf dans la fleur épanouie ou dans l'œil du fruit à peine noué ; aussitôt éclos, la petite chenille, un peu moins grosse qu'un fil, pénètre peu à peu dans l'intérieur. Puis il y a la *Pyrale des Prunes* et des *Abricots*, qui ressemble beaucoup à la précédente, et enfin la *Pyrale des Châtaignes*, très commune dans les bois des environs de Versailles ; nous ne parlons pas de la *Pyrale de la Vigne* qui est malheureusement trop connue.

Indépendamment des *Pyrals*, certaines mouches viennent aussi pondre un œuf au centre des fleurs de nos arbres fruitiers, ce sont :

La *Cécydome* du *Poirier*, qui cause la chute d'un grand nombre de jeunes Poires ; lorsque celles-ci prennent une forme sphéroïde et noircissent, on peut être sûr qu'elles contiennent une larve ; il faut enlever ces Poires *calebassées* et les brûler ou écraser le ver qui s'y trouve ;

La *Sciare* des Paires, qui ressemble beaucoup à la précédente et cause les mêmes dégâts ;

L'*Ortalide* des Cerises, dont la larve se rencontre dans certaines variétés de Guignes et de Bigarreux ;

La Mouche de l'Olive, etc., etc.

Ces insectes, par leur petitesse, sont d'une destruction fort difficile et même impossible, mais on a découvert le moyen de les éloigner ; après avoir essayé de diverses substances, on a reconnu que le vinaigre avait ce pouvoir.

Il suffit donc, au moment où les fleurs sont épanouies, d'asperger les arbres avec de l'eau vinaigrée, un *décilitre* de vinaigre pour *dix litres* d'eau. On peut bassiner à deux reprises : 1° au moment où les fleurs viennent à s'épanouir ; 2° au moment où les pétales commencent à tomber. L'odeur forte du vinaigre éloigne mouches et papillons.

Ce procédé a été expérimenté avec soin par M. Denis, jardinier en chef du parc de Dijon et a été vivement recommandé par lui ; il a donné, paraît-il, d'excellents résultats ; les arbres traités de la sorte sont restés couverts de fruits sains, tandis que les autres ont perdu presque tous leurs fruits ; ceux qui sont restés étaient véreux.

Le remède est peu coûteux et facile à employer. Il est à désirer que les expériences déjà faites se trouvent confirmées.

Un petit Coléoptère du genre Charançon, le *Rynchite Bacchus*, attaque également les jeunes Paires. La femelle de cette jolie *Lisette*, qui est d'un beau rouge doré, perce avec son rostre les petites Paires nouvellement nouées et dépose dans le petit trou un œuf qui éclôt en quelques jours ; la larve creuse une galerie dans le fruit dont elle occasionne la chute au bout d'un mois environ. Pour atténuer le mal que fait cet insecte, il faut enlever soigneusement tous les fruits piqués.

Ces soins sont minutieux et ne peuvent être employés que pour les jardins. Dans les vergers, on est obligé de compter sur les oiseaux pour nous débarrasser partiellement de tous

ces insectes qui pullulent de plus en plus à mesure que les *Becs fins* deviennent plus rares ; ce sont ceux-ci surtout qu'il faut conserver avec soin, car ces charmants oiseaux, qui font la gaité de nos jardins et de nos champs, se nourrissent toute l'année des insectes ainsi que de leurs œufs, à la recherche desquels ils ne cessent de s'occuper.

(*Journal de la Société d'horticulture de Seine-et-Oise*).

★

★

Nous lisons dans le journal *Lyon Horticole*, sous la signature de M. Viviani-Morel, directeur, les judicieuses réflexions qui suivent sur la *Taille des rosiers* :

« J'ai toujours scandalisé les roséristes qui examinent le système de taille que je fais subir aux individus de ma collection. Dernièrement encore, l'un d'eux me demanda de quel pays je sortais mon système. Je ne le sors pas, lui dis-je, je le conserve. — Comme j'aime beaucoup les roses, je m'arrange pour en avoir le plus longtemps possible et j'atteins ce résultat par un système de taille qui étonne mes confrères. Voici comment j'opère : Si j'ai affaire à un massif, je taille presque rez-terre toutes les branches des rosiers situés dans le rang le plus extérieur ; j'allonge la taille de cinq centimètres au rang suivant, de dix centimètres au troisième, de trente au quatrième et ainsi de suite. Au milieu je laisse à chaque rosier une branche dans toute sa longueur, sans la tailler, et je l'incline à la hauteur des branches taillées les plus longues. Savez-vous ce que j'obtiens par ce moyen ? Des roses précoces sur les branches couchées, non taillées, de précocité moyenne sur les rosiers taillés long, et des roses très tardives sur les rosiers taillés rez-terre. Je m'arrange aussi quelquefois à obtenir tout cela sur le même pied. Je taille rez-terre les trois quarts des branches, le reste à 20 centimètres, sauf une que je ne taille pas. C'est celle que je

ne taille pas qui me donne les premières fleurs. Je coupe cette branche quand les fleurs sont passées. »

*
**

Culture en grand du Noisetier. — On sait qu'une grande partie des noisettes qui se consomment ici nous viennent d'Allemagne, où certains pépiniéristes cultivent des collections très intéressantes que nous avons plus d'une fois pu admirer à certaines expositions.

On ne se doute pas du rapport en fruits de cet arbuste. Des terrains relativement médiocres peuvent être utilisés très avantageusement pour cette culture. Une touffe de noisetier peut rapporter dans les années de réussite pour 2 fr. de noisettes, et pour 4 fr. 25 dans les années peu favorables à la floraison.

Il est bien entendu que, pour arriver à ce résultat, il importe de les soigner un peu mieux que lorsqu'on les cultive en bois taillis. Il faut annuellement détruire les drageons que cet arbuste produit en abondance, entretenir le sol propre pendant les premières années et procéder au renouvellement des branches mortes et épuisées, en les supprimant et en les remplaçant par un drageon vigoureux.

(*Bulletin de la Société d'horticulture pratique du Rhône*).

A VENDRE à l'amiable, **une Tente** de 30 mètres de longueur sur 10 mètres de largeur, susceptible d'être utilisée pour Expositions d'horticulture, Bals, Fêtes, Distributions de prix, etc.

S'adresser à M. le Président de la Société d'horticulture de l'arrondissement de Senlis.

ENGRAIS G. SERPIN

INSECTICIDE UNIVERSEL

à base de goudron, breveté s. g. d. g.

A PARIS, 24, rue des Halles,

Récompensé par l'Académie Nationale : Paris 1884.
Grand Diplôme d'Honneur, Médaille d'Or : Paris 1883.
Reçu en souvenir de reconnaissance une grande médaille de vermeil avec diplôme, offerte le 17 août 1884,
par MM. les Agriculteurs des départements de la Seine et Seine-et-Oise, en témoignage de leur satisfaction
pour les résultats obtenus sur leurs récoltes par l'emploi des Engrais G. SERPIN.

Les ENGRAIS G. SERPIN, Insecticide universel,
à base de goudron, breveté s. g. d. g.,
sont les seuls produits en France, ayant obtenu les plus hautes récompenses accordées à ce genre de fabrication.

Une notice explicative est adressée franco aux personnes qui en font la demande.

SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS

DESTRUCTION DE TOUS LES INSECTES NUISIBLES
à toutes les cultures.

ENGRAIS G. SERPIN
Insecticide complet pour toutes cultures (*dosage garanti*).

FERTILISANT G. SERPIN
Insecticide spécial pour vignes et horticulture.

INSECTICIDE PUR G. SERPIN
Pouvant se mêler à tous les engrais.

LEFÈVRE
SERRURIER-CONSTRUCTEUR
A SENLIS

Spécialité de Grilles en tous genres.

SERRES — CHASSIS DE COUCHES
Outillage et tous Accessoires pour Jardins.

VENIER
ENTREPRENEUR DE MENUISERIE
SENLIS (OISE).

Châssis en bois. — C offres.
Treillages en tous genres.
Kiosques rustiques et en bois découpé.
CLOTURES EN BOIS POUR PARCS ET JARDINS

Grandes Pépinières de Bargny
PAR BETZ (OISE).

Armand MOREL

Lauréat de la Prime d'honneur de l'Horticulture en 1885
au Concours régional de Beauvais.

Grandes Variétés
DE
PLANTES DE TOUTES SORTES

Demander le Catalogue.

IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE
FONDÉE EN 1751

ERNEST PAYEN

IMPRIMEUR BREVETÉ

9-11, Place de l'Hôtel-de-Ville, 9-11

SENLIS

Ouvrages de Ville et d'Administration.
Affiches de toutes grandeurs, en noir et en couleurs
Labeurs — Prix-Courants. — Catalogues.
Avis d'Expédition, de Traite, de Règlement.
Factures. — Relevés de Comptes. — Têtes de Lettres.
Prospectus. — Circulaires.
Billets à ordre. — Mandats. — Chèques — Reçus. — Bordereaux.
Cartes d'Adresse. — Cartes d'Envoi.
Billets de Naissance. — Lettres de Mariage et de Décès.
Actions. — Obligations.
Diplômes.
Plans. — Fac-Simile. — Musique. — Marmots.
Cartes de Visite.
Registres imprimés, réglés, foliotés et perforés.

Imprimés pour Tirs à l'Arbalète, Tirs à l'Arc, Tirs au Fusil et au Pistolet.

AFFICHES DE FÊTES — BILLETS DE LOTERIE

LETTRES DE DÉCÈS EN UNE HEURE

FOURNITURES DE BUREAUX

A VENDRE A DÉMOLIR
Une Serre adossée
EN FER

AVEC SES TUYAUX EN FONTE ET SON GRADIN EN BUIS
Murs en briques, ayant 8 mètres de longueur et 3 de largeur.
S'adresser à M. Lozet, au Jardin d'horticulture.

N. ANTOINE ET FILS

PREMIÈRES RÉCOMPENSES
A TOUTES LES EXPOSITIONS

ENCRE COMMUNICATIVE

VIOLET NOIR

la seule donnant des copies parfaites plusieurs mois après l'écriture.

ENCRE MODERNE

NOIR FIXE INALTÉRABLE

très noire en écrivant et résistant à l'usage du papier buvard.

ENCRE BLEU-NOIR --- ENCRE ÉCARLATE

En vente chez E. PAYEN, Imprimeur-Libraire, place de l'Hôtel-de-Ville, à Senlis.



Leçons d'Horticulture.

AVRIL 1887.

- Senlis :* Dimanche 3, à midi 1/2, au jardin de la Société.
- Vineuil :* Jeudi 7, à 10 heures du matin, chez M. Dupré.
- Apremont :* Jeudi 7, à 2 heures de l'après-midi, à la mairie.
- Baron :* Dimanche 10, à 11 heures du matin, à la mairie.
- Crépy :* Dimanche 10, à 2 heures de l'après-midi.
- Saint-Leu :* Jeudi 14, à 10 heures du matin, à la mairie.
- Précy :* Jeudi 14, à 2 heures de l'après-midi, à la mairie.
- Pontarmé :* Dimanche 17, à 9 heures du matin, à la mairie.
- La Chapelle :* Dimanche 17, à 2 heures de l'après-midi, chez M. Baudet, président.
- Montlévêque :* Jeudi 21, à 9 heures du matin, à la mairie.
- Ermenonville :* Jeudi 21, à 2 heures de l'après-midi, à la mairie.
- Fleurines :* Dimanche 24, à 10 heures du matin, à la mairie.
- Pont-Ste-Maxence :* Dimanche 24, à 2 heures et demie de l'après-midi, à la mairie.
- Nanteuil :* Jeudi 28, à 10 heures du matin, à la mairie.
- Betz :* Jeudi 28, à 2 heures de l'après-midi, chez M. Roblin, maire.
- Barberie :* Samedi 30, à 10 heures du matin, à la mairie.
- Rully :* Samedi 30, à 2 heures de l'après-midi, à la mairie.

AVIS

Tarif des Annonces.

Depuis le 1^{er} janvier 1885, M. Payen est concessionnaire de la publicité à faire par la voie du Bulletin, dans lequel il est autorisé à insérer des feuilles d'annonces de toute nature.

Les tirages supplémentaires du Bulletin (préalablement autorisés par la Société), ainsi que les encartages, seront également confiés aux soins de l'imprimeur.

Toute demande de publicité lui sera donc adressée.

Les *Sociétaires seuls* continueront à jouir du tarif réduit.

Pour une Case :

1 fois	2 fr. 50		6 fois de suite. . .	40	»»
3 fois de suite. . .	6	»»		12 fois de suite. . .	48 fr.

Ils auront également un rabais de 25 0/0 sur les encartages et tirages supplémentaires, à la condition toutefois que leur publicité ne se rapporte qu'à l'horticulture, arts et industries s'y rattachant, vente et location de jardins.

La Société continuera à insérer gratuitement sur la couverture, les demandes d'emploi faites par les ouvriers jardiniers.

Exposition permanente.

La Société vient de décider que MM. les Fabricants et Marchands d'objets d'art décoratif et accessoires de jardin, pourraient être autorisés à exposer gratuitement au jardin de la Société des spécimens de leur industrie (avec indication de leur adresse).

En faisant leur demande au Président, ils indiqueront la nature, le nombre et la dimension des objets à exposer.

Les dits objets ne pourront séjourner moins d'une année.

La Société ne prend à leur égard aucune responsabilité.

Affichage.

La Société vient d'affecter une partie des murs de son jardin à l'affichage de MM. les Horticulteurs et Fabricants d'objets d'art et d'industrie horticole.

Un cadre spécial recevra les affiches de vente et location de champs, fermes, jardins, parcs et immeubles de MM. les notaires et avoués et des particuliers.

Il y aura de ce fait à payer à la Société une redevance calculée sur la grandeur de l'affiche et le temps qu'elle devra y séjourner.

Jus de Tabac.

Messieurs les Sociétaires peuvent se procurer du jus de tabac au siège de la Société.

S'adresser à Mlle SEBERT, concierge.

On demande un Garçon-Jardinier.

S'adresser à M. DESLANDES, jardinier au château de Chamant, près Senlis.